

Inspection générale de la présidence de la République

CONCRÉTISATION DES ENGAGEMENTS DU PRÉSIDENT TEBBOUNE

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7234 - SAMEDI 5 MARS 2022
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

BAC et BEM

LES DATES DES ÉPREUVES FIXÉES

Page 2

GRAVE DÉRAPAGE

L'AMBASSADE D'UKRAINE LANCE UN APPEL AU DJIHAD CONTRE LA RUSSIE



Les autorités ukrainiennes ne semblent reculer devant rien. Crimes commis contre son propre peuple, désinformation, manipulation, les voilà aujourd'hui en flagrant délit de constitution de groupes terroristes internationaux. En effet, les ambassades ukrainiennes, et dans plusieurs pays, notamment en Algérie, ont appelé les citoyens de ces pays à venir combattre en Ukraine. Ces appels pour constituer des groupes armés ont été condamnés par les pays concernés. Ce dérapage, en violation des conventions internationales, s'apparente à un appel au djihad lancé par les groupes terroristes et rappelle à plus d'un égard ce qui s'était produit en Afghanistan sur impulsion américaine.

Page 5

LES PRIX DES BILLETS D'AVION RESTENT INACCESSIBLES

Grande désillusion des émigrés

Page 2

UNE DÉLÉGATION D'HOMMES D'AFFAIRES AMÉRICAINS À ALGER

EXAMEN DES MOYENS DE COOPÉRATION ET DE PARTENARIAT

Page 3

SALON MÉDITERRANÉEN DIGIMACT

Lancement de la première édition à Oran

Page 4

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

BAC ET BEM

Les dates des épreuves fixées

LE MINISTÈRE de l'Education nationale vient de fixer les dates des examens de fin d'année pour l'année scolaire 2021/2022.
Les épreuves du Brevet de l'enseignement moyen (BEM) et du baccalauréat se dérouleront du 6 au 16 juin prochain, a annoncé le département de Abdelhakim Belabed, qui a rappelé l'annulation de l'examen de fin de cycle primaire.
Le calendrier des examens scolaires, au titre de l'année 2022, a fixé la date du déroulement du BEM du lundi 6 au mercredi 8 juin prochain et celui du baccalauréat du dimanche 12 au jeudi 16 juin 2022, précise un communiqué du ministère.
Concernant l'examen de fin de cycle primaire, il convient de noter que le département de Abdelhakim Belabed a décidé d'annuler celui-ci.
Désormais, le passage en première année moyenne pour les élèves de la 5e année primaire devra se faire en calculant la moyenne annuelle de l'évaluation continue (le total des moyennes des trois trimestres divisé par trois), a ajouté la même source.
L'examen alternatif décidé par le ministère de l'Education pour remplacer l'examen de cinquième année devrait être adopté à partir de l'année prochaine.
Pour cette année, les élèves seront jugés sur leur moyenne annuelle. En effet, les élèves auront besoin d'une moyenne de 5 sur 10 pour assurer leur passage au cycle moyen.
A cet effet, une commission ministérielle, récemment installée, travaille actuellement sur la préparation d'une fiche de synthèse, qui sera utile pour évaluer les élèves et pourrait être très efficace pour déterminer et connaître leurs compétences dans les trois matières fondamentales que sont les mathématiques, l'arabe et le français.
Saluant les efforts «colossaux et le haut sens éducatif» de toutes les composantes de la communauté éducative, le ministère de l'Education nationale a appelé tout un chacun à une préparation optimale des examens du BEM et du baccalauréat.
Le ministère a également souhaité le succès et la réussite à l'ensemble des élèves.
Il convient de rappeler que le ministre de l'Education avait tenu récemment à rassurer les candidats au bac et BEM suite à l'interruption du déroulement des cours pendant deux semaines à cause de la situation épidémiologique du pays.
Concernant les épreuves, il a assuré que les sujets des examens porteront uniquement sur les cours étudiés au courant de l'année 2021-2022. Afin d'assurer le bon déroulement de l'ensemble du programme scolaire, un calendrier précis a été mis en place pour le dernier trimestre de l'année scolaire.
De plus, le ministère de l'Education a pris des mesures précises quant au calendrier des devoirs et des épreuves des différents paliers de l'éducation, plus particulièrement pour le programme dédié aux candidats concernés par les examens du bac et BEM.
Concernant les devoirs et les compositions du 2e trimestre de l'année en cours, ceux-ci ont été reportés à la suite d'une décision des autorités concernées. Ils se dérouleront donc du 20 au 24 mars 2022.

Lynda Louifi

LES PRIX DES BILLETS D'AVION RESTENT INACCESSIBLES

Grande désillusion des émigrés

L'euphorie de la reprise des vols internationaux a laissé place à une déception pour une grande partie des Algériens de l'étranger. Rejoindre l'autre rive de la Méditerranée coûte très cher et donc est hors de portée pour une grande partie de la diaspora algérienne qui se plaint de ne pas pouvoir venir au pays voir leurs proches à cause de la cherté des billets d'avion.



Une enquête a été ouverte par les autorités sur la cherté des billets d'avion mais les résultats ne sont toujours pas connus.
Après une suspension qui a duré quatorze mois en raison de la crise sanitaire du coronavirus, les vols internationaux ont repris le premier juin, avec un nombre limité mais surtout dans le cadre du respect d'un protocole sanitaire bien déterminé.
Si la nouvelle a été bien accueillie par la communauté algérienne à l'étranger, qui a ainsi désormais la possibilité de rejoindre le pays, ils sont nombreux à exprimer leur indignation face à la cherté des billets d'avion, notamment depuis la France, où il y a une forte présence de la communauté algérienne. Les prix des billets vers l'Algérie depuis la France font, en effet, partie des plus chers du marché.
Neuf mois après l'ouverture partielle des frontières, les tarifs des différentes compagnies aériennes qui desservent les lignes avec la France ne baissent pas. La compagnie aérienne nationale n'est pas la seule à pratiquer ces prix. Les autres compagnies qui desservent l'Algérie proposent les mêmes tarifs. Pour un aller retour Paris-Alger-Paris le 24 mars 2022, la compagnie française Air France propose un billet à 723 euros. Chez Transavia, compagnie aérienne low cost, le billet est proposé à 795 euros à partir de l'aéroport Paris-Orly, en sus du forfait bagage que le passager doit acheter.
«C'est trop cher ! Je ne peux pas me permettre un billet à ce prix-là», a indiqué au Jeune Indépendant Sara, qui a tant espéré voir le prix du billet baisser. «J'ai prévu de venir au mois de février car j'avais un congé de quinze jours, mais ce n'est pas possible. Je suis déçue», a-t-elle dit, affirmant avoir pu venir l'été passé. «Je suis venue au mois d'août passé. J'ai payé mon billet d'avion 780 euros en aller simple, en plus du forfait bagage que j'ai acheté à 25 euros pour 40 kilos. J'étais obligée. C'était pour des raisons familiales», a précisé Sara qui dit ne pas pouvoir se permettre un autre voyage aussi cher en l'espace de quelques mois. Kahina a évoqué le même motif.
«C'est exorbitant ! Les prix proposés par toutes ces compagnies aériennes ne sont pas à la portée de ma bourse. J'attends une éventuelle baisse des prix pour que programmer mon voyage», a affirmé cette retraitée qui n'est pas venue en Algérie depuis trois ans alors qu'elle a réellement besoin de faire le déplacement pour régler des affaires administratives.
Certains optent pour un plan B. Ils ont choisi de faire un long voyage pour rejoindre l'Algérie à moindre coût. C'est le cas de Nadia, accompagnée de son fils malade, qui a fait escale en Tunisie pour enfin rejoindre l'Algérie après une longue absence. D'autres temporisent. «On prévoit de rentrer au pays, avec mon mari et mes deux enfants, pour les vacances d'été mais on n'a pas encore réservé. Les tarifs sont très élevés. On attend une éventuelle baisse des prix les semaines à venir», a fait savoir Saliha, qui s'impatiente de revoir les siens après une longue absence.
Sur les réseaux sociaux, beaucoup d'Algériens s'indignent et ne comprennent pas «l'exception algérienne», d'autant que les prix des billets d'avion vers les pays voisins sont nettement plus bas que ceux proposés vers l'Algérie. Ils n'hésitent pas à dénoncer un «racket» et à réclamer une enquête bien que l'on s'accorde à dire que la hausse des prix peut trouver son explication dans le déséquilibre entre l'offre et la demande sur les vols entre la France et l'Algérie, d'où les multiples appels à l'augmentation du nombre de vols entre les deux pays. Pour rappel, la question de la cherté des billets d'avion a été évoquée par les hautes autorités du pays. Le Premier ministre avait reconnu que les prix des billets étaient «excessivement chers» et inaccessibles aux membres de la communauté algérienne à l'étranger, en réponse à une question soulevée par l'ambassadeur d'Algérie en France lors de la Conférence des chefs de missions diplomatiques et consulaires algériennes tenue au mois de novembre passé. «Il a été constaté des pratiques qui dissuaderaient la communauté algérienne à l'étranger de se rendre dans leur pays», avait-il déclaré.
Aymen Benabderrahmane avait alors annoncé l'ouverture d'une enquête sur la cherté des prix des billets d'avion, notamment concernant la destination Paris-Alger, faisant état d'une commission mise sur pied pour examiner la structure des prix. Des mesures devraient être prises en fonction des résultats de l'enquête, avait-il souligné.
Or, ces résultats ne sont pas encore connus…

Lilia Aït Akli

VISA POUR L'ITALIE

Reprise du traitement des demandes à partir du 6 mars

LE TRAITEMENT de toutes les demandes de visa, pour l'entrée sur le territoire italien, y compris pour le tourisme, reprendra à partir du dimanche 6 mars, a annoncé, jeudi, l'ambassade d'Italie en Algérie, dans un communiqué.
«L'ambassade d'Italie informe que, suite à l'entrée en vigueur des nouvelles mesures concernant l'entrée sur le territoire italien annoncées le 24 février 2022, à partir du dimanche 6 mars 2022, elle reprendra désormais le traitement de toutes les typologies des demandes de visa, y compris pour le tourisme», précise la même source.
L'ambassade d'Italie a invité les personnes souhaitant obtenir un visa à «contacter son prestataire VFS Global pour toute information concernant la prise des rendez-vous (via sa plateforme) et les documents à présenter: https://visa.vfsglobal.com/dza/fr/ita». Elle a rappelé, dans ce cadre, l'existence de «certaines mesures sanitaires toujours en vigueur portant sur les déplacements vers l'Italie et le séjour en Italie», invitant, à cet effet, à «consulter sur site web: https://ambalgeri.esteri.it/ambasciata_algeri/fr/ambasciata/news/dall_ambasciata/2022/02/ingressi-in-italia-nuove-misure.html».

M. D.

INSPECTION GÉNÉRALE DE LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Concrétisation des engagements du Président Tebboune

Avec l'installation avant-hier, de l'Inspection générale de la présidence de la République, le processus de changement promis par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, aura franchi un grand pas en avant, notamment en ce qui concerne le renforcement du contrôle des services de l'Etat et de la gestion au niveau des administrations et des institutions publiques.



L'installation de l'Inspection générale des services de l'Etat et des collectivités locales, organe placé sous l'autorité du président de la République, s'inscrit dans le cadre des 54 engagements du Président Tebboune pour l'édification d'une Algérie nouvelle où la confiance du citoyen est restaurée à la faveur d'un contrôle des actions des responsables, un renforcement de la gouvernance et la lutte contre la corruption.

Ces démarches devront aboutir à une «lutte contre la politique d'impunité», un point sur lequel insiste le Président Tebboune en soulignant à chaque occasion sur la consécration de la transparence en vue de rétablir la confiance du citoyen en son Etat, affirmant que le citoyen demeure au centre de toutes ses préoccupations.

Le Président de la République, qui a de tout temps affirmé que ceci ne saurait se faire sans la «consécration du contrôle», avait annoncé la création d'une Inspection générale à laquelle sera dévolue la mission de contrôler l'application des décisions et des politiques publiques par les responsables, à travers des investigations sur le terrain menées par des inspecteurs dépêchés aux différentes wilayas pour enquêter dans «tous les secteurs à l'exception de la Défense nationale et les activités juridictionnelles».

Ainsi, l'Inspection générale intervient au moyen de missions d'inspection et de contrôle qui peuvent être inopinées ou annoncées, et peut aussi être chargée par le président de la République de toutes autres missions d'enquêtes ou d'investigations sur des situations particulières ou exceptionnelles, selon les dispositions du décret présidentiel du 28 décembre 2021 fixant les attributions, l'organisation et le fonctionnement de l'Inspection générale.

«L'objectif de créer une Inspection générale relevant de la Présidence de la République est de contrôler l'action et les activités des responsables, en ce sens qu'aucun responsable ne pourra être au courant des visites de cette Inspection», avait affirmé le Président Tebboune.

Au fait des modalités de gestion au niveau local et forte de ses contacts directs avec les différentes franges de la société, l'Inspection générale veillera au grain sur la mise en œuvre des décisions gouvernementales et l'application des lois de la République, et ce, à la faveur d'une évaluation permanente des performances des responsables en charge de la concrétisation des politiques publiques.

L'Inspection générale de la Présidence de la République s'assurera aussi du respect des instructions du président de la République et de la mise en œuvre de ses orientations visant à améliorer la qualité de gestion des services de l'Etat et des collectivités locales, en sus de la qualité des prestations fournies par ces services au regard des besoins et des attentes des usagers et des citoyens.

Les prérogatives de cet organe de contrôle s'étendent également pour couvrir l'application de la législation et de la réglementation régissant le fonctionnement des services de l'Etat, notamment les institutions et les organismes publics ainsi que les collectivités locales et les structures y relevant.

L'inspection générale a été dotée d'une série de prérogatives lui permettant de s'enquérir des activités des structures objet d'inspection ou d'enquête, chaque mission étant sanctionnée par un rapport destiné au Président de la République.

M. D.

VISITE D'UNE DÉLÉGATION D'HOMMES D'AFFAIRES AMÉRICAINS EN ALGÉRIE

Examen des moyens de coopération et de partenariat

UN GROUPE d'hommes d'affaires américains a effectué une visite de quatre jours en Algérie dans l'optique d'examiner les moyens de coopération et de partenariat avec des entreprises algériennes du secteur public et privé. C'est ce qu'a indiqué hier un communiqué de l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique en Algérie.

La délégation américaine, composée de quatre petites et moyennes entreprises opérant dans les domaines des ressources en eau, des énergies renouvelables et des hydrocarbures, a clairement affiché sa volonté d'exploiter les opportunités d'affaires qu'offre le marché algérien.

Cette visite, qui s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations économiques et la coopération entre les deux pays, intervient au moment où l'Algérie cherche à diversifier ses relations économiques et ses partenaires, dans l'objectif de réussir la relance économique du pays et développer l'économie nationale.

Les représentants des entreprises américaines ont rencontré, entre le 1er et le 4 mars courant, des responsables des ministères des ressources en eau et des énergies renouvelables, «afin de comprendre la politique de développement stratégique du gouvernement algérien», et se sont également entretenus avec de potentiels partenaires d'affaires algériens lors de multiples réunions organisées par l'ambassade des États-Unis.

S'adressant aux hommes d'affaires et aux potentiels partenaires algériens lors d'une réception à la fin de la visite, l'ambassadrice des Etats Unis, Elizabeth Aubin a mis en exergue l'importance accordée par les autorités algériennes au transfert de technologie, assurant que « ces entreprises sont prêtes à investir le temps nécessaire pour former les Algériens à utiliser et à adapter leur technologie pour créer une valeur ajoutée».

De leur côté, les dirigeants de Sujen International, basée en Caroline du Nord, ont expliqué aux responsables des entreprise algériennes « Chams» et « SKTM» que leur société propose « des solutions d'énergie éolienne hors réseau qui sont idéales pour les régions reculées du sud de l'Algérie où le raccordement au réseau électrique est coûteux».

Pour sa part, le président de l'entreprise Green Global Technologies, également basée en Caroline du Nord, a fait un exposé aux directeurs généraux de l'ONA, de l'ONID et de l'ANBT, sur la technologie innovante et peu coûteuse de son entreprise en matière de traitement des eaux usées.

Dans le domaine des hydrocarbures, les dirigeants d'UniXporter et de Wyoming Completion Technologies qui ont rencontré des représentants de Sonatrach et de ses filiales, ont discuté d'éventuels projets de partenariat dans les domaines de l'exploration, du forage de puits, de la production et du traitement de l'eau.

Il convient de noter que, les deux pays ont signé un accord-cadre de commerce et d'investissement, établissant des principes communs sur lesquels se fondent les relations économiques et formant une plateforme pour la négociation d'autres accords bilatéraux.

Le plus important des investissements directs américains en Algérie sont dans le secteur des hydrocarbures et la principale exportation algérienne vers les US est le pétrole brut.

Mohamed Mecelti

AFFAIRE AMAR GHOUL

Les avocats insistent sur l'extinction de l'action publique

LES AVOCATS constitués au profit de l'ex-ministre des travaux publics Amar Ghoul, l'homme d'affaires Haddad Ali et l'ancien wali d'Ain Defla Kadi Abdelkader et les deux anciens directeurs des travaux publics au niveau de la wilaya citée en haut et d'autres cadres et fonctionnaires du secteur, ont insisté sur l'extinction de l'action publique entamée à l'encontre de leurs clients arguant que : «Les faits reprochés au mis en cause remontent à 2015 alors que l'action publique n'a été entamée qu'en juillet 2019». Les avocats de la défense ont par ailleurs estimé que : «Le procureur de la République et le juge d'instruction ont violé les dispositions relatives aux délais de l'entame de l'action publique». Ils ont clamé haut et fort à la direction du président du pôle judiciaire économique et financier : «Ils auraient dû s'assurer des dates et des années relatives à l'entame des poursuites judiciaires s'appuyant sur une conférence dans ce sens organisée par le Premier Président de la Cour Suprême». Les avocats ont en outre affirmé que : «Les poursuites judiciaires sont nulles et non avenues car elles reposent sur des doutes et non pas sur des preuves matérielles tangibles !».

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED

Le procès de Khalida Toumi est renvoyé au 17 mars

LE PRÉSIDENT du pôle judiciaire économique et financier du tribunal de Sidi M'Hamed a décidé de son propre gré de renvoyer au 17 mars en cours, le procès tant attendu de l'ex-ministre inculpée de la culture Khalida Toumi.

Le président a annoncé à l'assistance qu'il est impossible de juger deux lourds dossiers le même jour dont celui de l'ancienne ministre au temps du Président décédé Abdelaziz Bouteflika pour la simple raison qu'il doit statuer dans le dossier de l'ancien ministre des Travaux Publics Amar Ghoul et l'ancien wali d'Ain Defla Kadi Abdelkader et l'homme d'affaires Haddad Ali et d'autres inculpés.

Tous les mis en cause sont poursuivis dans le cadre de l'inculpation liée à la réalisation du Tronçon reliant les wilayas d'Ain Defla et Tissemssilt.

Il est à signaler que l'ex-ministre Khalida Toumi qui se trouve en incarcération depuis aout 2019 est poursuivie ainsi que l'ancien inspecteur général Hakim Mouloud qui a été remercié par la nouvelle ministre du secteur Mme Soraya Mouloudji et un autre cadre de la tutelle, sont poursuivis pour plusieurs chefs d'inculpation entre autre détournement et dilapidation de deniers publics, passation de marchés non réglementés dans le cadre de la manifestation «Tlemcen, capitale de la culture islamique».

Le président entendra lors du procès pas moins de 68 entre cadres et fonctionnaires ayant occupé des postes clés au sein de cette manifestation dont des directeurs commerciaux et des directeurs centraux. Notons enfin que le procès est renvoyé pour la 3e fois consécutive par le président pour divers motifs notamment absence des témoins et sur demande des avocats constitués au profit de l'ex-ministre incarcérée à la prison de Koléa.

Redouane H.

BILDA

Forum régional sur la cybercriminalité

Le développement technologique a grandement contribué à l'émergence de ce qu'on appelle les éléments du support numérique, représentés par les dispositifs d'information, le réseau de communication international qui, à son tour, a conduit à l'apparition d'un nouveau type de crime appelé «crime informatique» ou «cybercriminalité», avec différentes caractéristiques et une grande dangerosité qui nuisent aux intérêts des individus et des institutions.
C'est dans cette dynamique que le ministère de la Justice, et par la voie de la cour de justice de la wilaya de Blida, représentée par son procureur général A. Djebari, a organisé un forum sur la cybercriminalité, et ce à la salle des congrès de la wilaya.
Une gamme très variée d'invités spécialistes en la matière ont été conviés pour cette circonstance, dont le wali K. Nouicer, des magistrats des cours de justice de Blida, d'Alger, de Boumerdès, de Aïn Defla, de Médéa et de Tipasa, plusieurs officiers des différents corps sécuritaires ainsi que des docteurs des universités Dahleb et Lounici-Ali.
En marge de cette journée, plusieurs intervenants ont pris la parole pour mettre en évidence les objectifs du thème de ce forum et informer l'assistance des nouvelles perspectives de ce nouveau type de crime.
Lors de son intervention sur la politique de lutte contre la criminalité informatique, le Pr Halim Rami, de la faculté de droit et de sciences politiques, a évoqué la confidentialité des délits informatiques compte tenu de leur nature numérique, évoquant l'ensemble des problèmes judiciaires liés au crime d'information dans la législation algérienne.
Pour conclure, le Pr Rami Halim a fait part d'un ensemble de recommandations qu'il a présentées au comité de rédaction, dont la plus importante est l'unification des procédures en place dans le domaine de recherche et d'investigation entre les délits de compromission des systèmes de traitement automatisé de données et les délits traditionnels commis sur un support numérique.
Quant au Pr Nabil Driss, professeur à la faculté de droit et des sciences politiques, son intervention a porté sur la protection des données personnelles conformément à la loi 18-07.
Il a abordé un problème central concernant la façon dont le législateur algérien traite la protection des personnes physiques dans le domaine du traitement de données à caractère personnel. Le Pr Driss a indiqué les principes de base de la protection des données personnelles, puis a évoqué le rôle de l'Autorité nationale de protection des données personnelles, expliquant l'ensemble des obligations du responsable du traitement. L'intervenant a conclu en clarifiant l'ensemble des dispositions administratives et algériennes en cas de compromission des données personnelles.
Il a également fait un ensemble de recommandations des plus importantes, dont la nécessité pour l'autorité législative de suivre le rythme de l'évolution technologique.

T. Bouhamidi

ENERGIE

L'Etat veut assurer des stocks de carburant de 30 jours

L'Etat œuvre à assurer des stocks de carburant équivalents à 30 jours de consommation au niveau national, au lieu de 6 à 8 jours actuellement, a affirmé jeudi le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab.



«La stratégie de l'Etat vise à assurer des stocks de carburant équivalents à 30 jours de consommation au niveau national, au lieu de 6 à 8 jours actuellement», a indiqué M. Arkab lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, soulignant que «la société 'Naftal' adopte une nouvelle politique d'investissement reposant sur un choix objectif des projets d'investissement dans ce domaine».
Répondant à une question sur le retard accusé dans la réalisation du projet de centre de stockage de carburant à Djendjen (Jijel), le ministre a précisé que la société «Naftal» avait décidé de reporter ce projet, suite à une étude de faisabilité ayant démontré que ce dernier ne répondait pas aux conditions requises.
Le premier responsable du secteur a rappelé, dans ce sens, la situation financière «difficile» que connait la société Naftal et qui «a empiré en raison de la crise sanitaire, ce qui a contraint la société à adopter une nouvelle politique d'investissement reposant sur le choix objectif des projets d'investissement sur la base de la rentabilité, de la réduction des coûts et la rationalisation des dépenses».
La commune de Taher à Jijel dispose d'un réservoir de carburant d'une capacité de 2.300 m3, avec une moyenne de distribution quotidienne de 266 m3, assurant une autonomie de 6 jours, a-t-il précisé.
D'autres réservoirs de wilayas limitrophes peuvent également approvisionner la wilaya de Jijel, dont le réservoir d'El Khroub, qui dispose d'une capacité de 58.000 m3, appelée à atteindre 172.000 m3 après le parachèvement des travaux d'extension, le réservoir d'El Eulma, d'une capacité de 129.000 m3 et celui de Bejaïa (25.636 m3). En réponse à une question sur l'établissement d'un réseau de raccordement au gaz dans plusieurs quartiers ne disposant pas de réseaux d'assainissement dans les régions de Machta, Adaya et Hamana à Mila, le ministre a affirmé que l'installation du réseau de gaz naturel dans les sites dépourvus de réseaux d'assainissement était interdite, en vertu des dispositions réglementaires en vigueur, notamment la circulaire du 4 mars 2021, relative aux caractéristiques et mesures techniques applicables à la réalisation d'installations de gaz naturel.
Selon le ministre, il est possible d'installer des conduites de gaz exceptionnellement dans les cas où les travaux sont en cours pour la réalisation des réseaux d'assainissement des agglomérations tout en prenant des précautions spéciales.
Le ministre a affirmé que l'interdiction imposée sur le raccordement des réseaux de gaz dans les sites qui ne disposent pas de réseau d'assainissement, est dictée par la préservation de la sécurité des personnes et des installations et les risques majeurs de la fuite éventuelle de gaz via les réseaux d'assainissement incompatibles ou les fosses d'aisances individuelles.
Rassurant quant à la poursuite des travaux relatifs au raccordement des communes de la wilaya de Jijel au réseau de gaz naturel dans le cadre du programme de wilaya concernant 6 communes, M. Arkab a rappelé que cette wilaya a bénéficié d'un programme pour raccorder 28.983 logements au gaz naturel, pour un coût global de 5.637 millions de DA.
A une question sur la non réalisation du projet d'Ecole régionale de Sonelgaz dans la wilaya de Ouargla, le ministre a indiqué que le groupe public a décidé de geler ce projet en 2016 pour des raisons financières, affirmant que cette wilaya dispose de structures et d'installations de formation que la société avait louées en adoptant, dans le contexte de la pandémie du COVID19, une méthode de formation à distance et d'enseignement électronique ayant «un impact positif sur la société».

H. B.

SALON MÉDITERRANÉEN DIGIMACT À ORAN

Lancement de la première édition

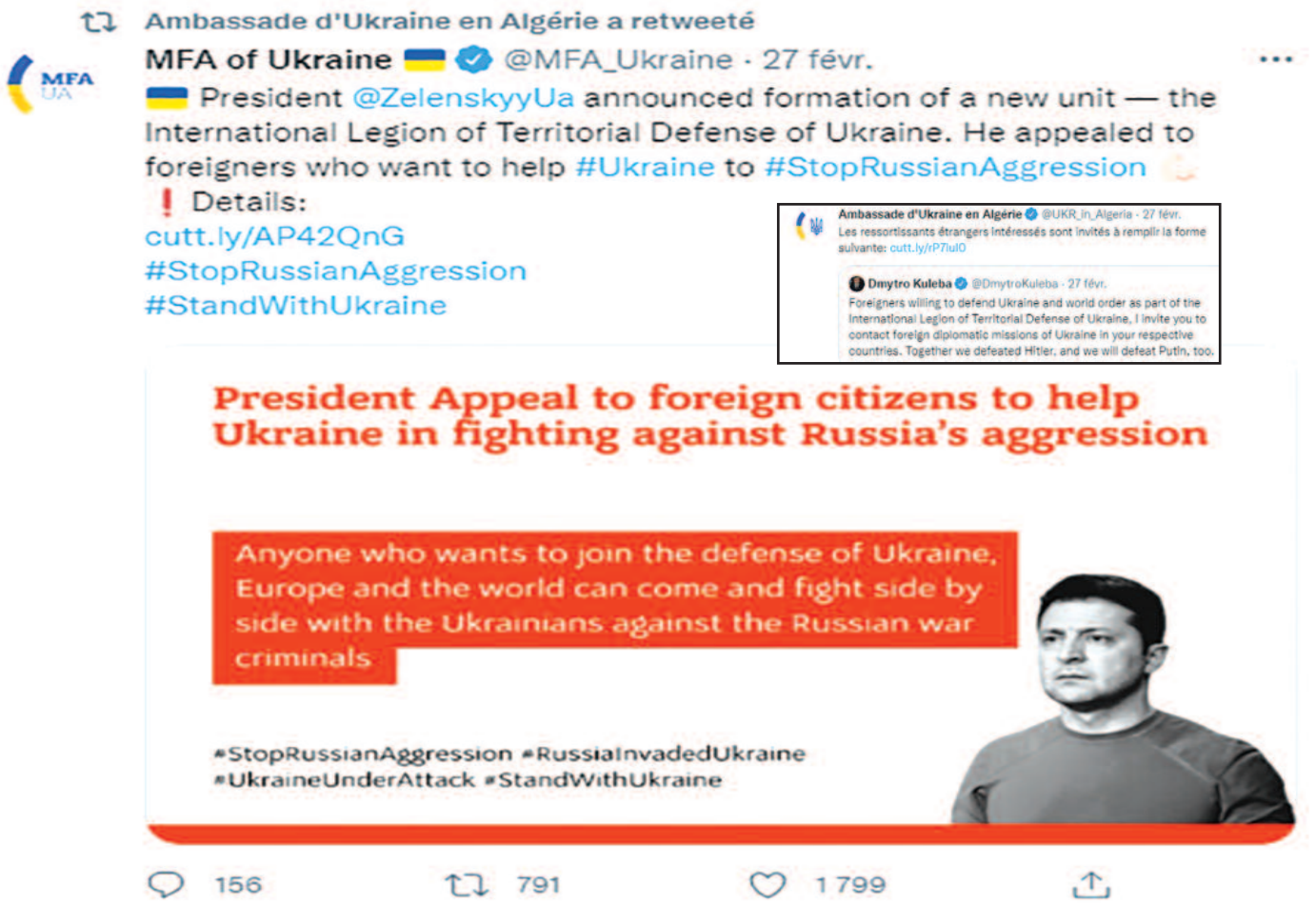
LE COUP de starter de la 1re édition du Salon méditerranéen digital action, DIGIMACT, sera donné, aujourd'hui, au Centre de conventions d'Oran (CCO) Mohamed-Benahmed, sous un format présentiel du 5 au 7 mars et virtuel (en ligne) du 5 mars au 5 avril prochain.
Selon les organisateurs, «l'inauguration officielle est prévue pour le dimanche 6 mars par le ministre de la Numérisation et des Statistiques et le ministre de la Poste et des Télécommunications, accompagnés des autorités locales de la wilaya d'Oran».
Dans un communiqué diffusé jeudi dernier, par l'agence organisatrice Effectif événementiel, «cet événement majeur de la ville d'Oran représente une occasion très attendue pour découvrir les dernières tendances technologiques du moment et les solutions numériques proposées par les acteurs du digital, engagés pour accompagner et accélérer la transformation numérique en Algérie, à savoir : Datacenter, plates-formes de Cloud, intégrateurs d'infrastructure et de solutions informatiques, intelligence artificielle (IA) et internet des objets (IOT), fournisseurs d'accès internet, opérateurs de téléphonie, banques et assurances (monétique), agences digitales, start-up, développeurs d'applications mobiles, clubs scientifiques».
Selon la même source, «DIGIMACT constitue une véritable opportunité pour rencontrer des professionnels en mesure d'apporter une valeur ajoutée à un événement d'envergure internationale tel que les jeux Méditerranéens d'Oran (JMO), prévus du 25 juin au 5 juillet 2022, ainsi qu'aux défis qui l'accompagnent».
Il convient de noter que le Salon DIGIMACT réunit plus d'une cinquantaine d'exposants activant dans le numérique et les nouvelles technologies, parmi lesquels Algérie Télécom, Algérie Télécom Satellite, ANPT, Adex Technology, Asmos, Azimut Business Solutions Batimatec, Expo, Boost It, Broad Technology, CETIC (Centre des Techniques de l'information et de la communication), CPA (Crédit Populaire d'Algérie), DAS Automotive AM Developily, Digi-Roots XR, Digital Futur City, Ecole nationale polytechnique d'Oran (Alfarabi), Emploitic, Focus Distribution Algeria, GAAN (Groupement algérien des acteurs du numérique), Garini.dz, Gdss, Icosnet, Imagine Partners, Inforca Groupe, INSFP, Bousmail, Ipfig, Kio Store, Learneo, Mobilis, My Mac, Netbeopen, Sogesi, Sosetel Techmology, Titans Systems, Trackio ainsi qu'un espace dédié aux start-up de la tech.

D'Oran, Brahim Mazi

GRAVE DÉRAPAGE

L'ambassade d'Ukraine en Algérie lance un appel au djihad contre la Russie

Les autorités ukrainiennes ne semblent reculer devant rien. Crimes commis contre son propre peuple, désinformation, manipulation, les voilà aujourd'hui en flagrant délit de constitution de groupes terroristes internationaux. En effet, les ambassades ukrainiennes, et dans plusieurs pays, notamment en Algérie, ont appelé les citoyens de ces pays à venir combattre en Ukraine.



Ces appels pour constituer des groupes armés ont été condamnés par les pays concernés. Ce dérapage, en violation des conventions internationales, s'apparente à un appel au djihad lancé par les groupes terroristes et rappelle à plus d'un égard ce qui s'était produit en Afghanistan sur impulsion américaine.

Le 27 février dernier, l'ambassade d'Ukraine en Algérie a publié sur sa page Facebook et son compte twitter un appel «aux ressortissants étrangers cherchant à aider l'Ukraine dans sa lutte contre l'agression russe» (sic).

C'était trois jours après le début des opérations spéciales russes dans le Donbass, et le jour même où le président Zelensky a appelé à la création de brigades internationales pour défendre son pays.

Que sous-entend cet appel de Zelensky relayé par les chancelleries de son pays à l'étranger ?

Cette stratégie de mercenariat international masque mal l'existence sur le terrain de groupes de mercenaires néonazis et de djihadistes transnationaux enrôlés aux côté des forces ukrainiennes contre les Russes.

Et dans un pays musulman, un tel appel équivaut à un appel au djihad. Un djihad antirusse. La Russie est ainsi présentée comme l'Allemagne nazie du 21ème siècle.

Une armée de barbares dirigés par des malades mentaux. «La Russie a lancé une nouvelle opération militaire contre l'Ukraine. Il s'agit d'une invasion criminelle et cynique injustifiée. L'armée russe suit des tactiques très vilaines». Le décor est planté : le nouveau diable c'est le Russe, un paria qu'il faut absolument contenir !

L'appel poursuit : «les Ukrainiens ont le courage de défendre leur patrie, de défendre l'Europe, de défendre les valeurs de la civilisation. Cependant, ce n'est pas seulement l'invasion de l'Ukraine par la Russie, c'est le début d'une guerre contre l'Europe. Contre l'unité de l'Europe. Contre les droits fondamentaux de l'homme en Europe. Contre les règles de coexistence sur le continent». Pour les «stratèges» de Kiev, tous les arguments sont bons pour enrôler le maximum de personnes dans un conflit présenté comme celui de la civilisation contre la barbarie. «Quiconque veut se joindre à la défense de la sécurité en Europe et dans le monde peut venir se tenir aux côtés des Ukrainiens contre les envahisseurs du XXIe siècle», poursuit l'appel ukrainien, avant de préciser quelques modalités techniques. «Selon le règlement sur le service militaire dans les forces armées par les étrangers et les apatrides, approuvé par le décret du président de l'Ukraine du 10 juin 2016 N° 248, les étrangers ont le droit de s'enrôler dans les forces armées sur une base volontaire, y compris dans les forces de défense territoriales des Forces Armées de l'Ukraine».

«A cet égard, rajoute l'appel, à tous les étrangers qui souhaitent rejoindre la résistance aux occupants russes et protéger la sécurité mondiale, les dirigeants ukrainiens proposent de venir dans notre pays et de rejoindre les rangs des Forces de défense territoriales. Une unité distincte d'étrangers est formée- la Légion internationale de défense territoriale de l'Ukraine. Ainsi, le mot est balancé : la légion internationale rappelle à s'y méprendre les brigades internationales créée en 1936, en plein guerre civile espagnole. Mais c'était à une autre époque.

Aujourd'hui, l'appel du 27 février et celui du président Zelensky invitant «les juifs» particulièrement à venir «défendre» l'Ukraine sont des démarches qui ressemblent davantage à une levée d'une armée de mercenaires pour «légaliser» d'autres mercenaires, déjà présents et actifs sur le terrain, les milices issues de l'idéologie néonazie de Bandera et du bataillon Azov, coupables de nombreux crimes depuis 2014.

Pour faciliter l'opération, un formulaire est disponible sur le compte Twitter de l'ambassade d'Ukraine en Algérie, qui a publié l'appel de Zelensky, celui du ministre des Affaires étrangères Dmytro Kuleba, toujours visibles et disponibles au moment de l'écriture de ces lignes.

Les vives protestations du ministère algérien des Affaires étrangères ont conduit l'ambassade ukrainienne à Alger à retirer l'appel de sa page Facebook, mais pas de son compte Twitter.

Cette démarche viole les dispositions de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques entre les Etats, mais interfères gravement dans les affaires intérieures des Etats en enrôlant leurs ressortissants dans un conflit qui ne les concerne pas directement.

Mahmoud Benmostefa



SUR INSTRUCTION DU PRÉSIDENT TEBBOUNE

Arrivée à Alger de 76 ressortissants algériens rapatriés d'Ukraine

UN GROUPE de 76 ressortissants algériens en majorité des étudiants sont arrivés jeudi soir à Alger en provenance de Bucarest où ils se sont réfugiés après avoir quitté l'Ukraine en proie à un conflit armé avec la Russie depuis le 26 février dernier.

Cette évacuation a eu lieu suite aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune données lors de la réunion du haut Conseil de sécurité mercredi

Ils ont été accueillis à leur arrivée à l'aéroport international d'Alger, à bord d'un vol d'Air Algérie, par le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra.

Dans une déclaration aux médias, M. Lamamra a indiqué que "l'opération d'aujourd'hui est la première du genre et que d'autres vols sont prévus dans les prochains jours".

"Les services de nos ambassades sont mobilisés au niveau des frontières avec l'Ukraine pour faciliter le transit des ressortissants vers la Roumanie, la Hongrie et la Pologne", a souligné le chef de la diplomatie algérienne, notant toutefois "que le rapatriement ne se fait pas de façon obligatoire, mais en tenant compte du désir de nos ressortissants de rentrer ou non au pays".

M. Lamamra a précisé "que beaucoup de ressortissants algériens qui sont arrivés dans les capitales des pays suscités n'ont pas voulu être rapatriés dans le vol d'aujourd'hui, alors qu'il y a eu assez de places".

"Certains espèrent peut-être retrouver les bancs des universités prochainement, d'autres ont décidé de rester pour d'autres raisons", a expliqué le ministre, réaffirmant toutefois "que les ambassades et les consulats d'Algérie restent tout à fait disposés à prendre en charge tout Algérien désirant renter au pays".

Il a, à cette occasion, salué la solidarité de plusieurs familles algériennes avec leurs compatriotes au niveau des frontières avec l'Ukraine, en leur proposant nourriture et hébergement.

"Des familles étrangères ont aussi offert de l'aide aux ressortissants algériens", a ajouté le ministre, reconnaissant que la traversée de ces derniers du territoire ukrainien vers les frontières n'a pas été facile.

Le personnel diplomatique à l'ambassade d'Algérie en Ukraine est toujours à Kiev afin de poursuivre l'opération d'évacuation et de délivrance de titres de voyages pour tout algérien désireux de quitter l'Ukraine.

S.O. Brahim

HORAIRES DES PRIÈRES

| ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORAN | | | | |
|---|
| Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| 05:28 | 12:40 | 15:56 | 18:27 | 19:48 | 05:33 | 12:45 | 16:01 | 18:36 | 19:52 | 05:48 | 13:00 | 16:16 | 18:49 | 20:07 | 05:40 | 12:50 | 16:09 | 18:41 | 19:56 | 05:54 | 13:06 | 16:22 | 18:55 | 20:13 | 05:59 | 13:11 | 16:28 | 19:00 | 20:18 | 06:02 | 13:14 | 16:31 | 19:03 | 20:21 |

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 7234 – SAMEDI 5 MARS 2022

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	14°	8°
Oran	18°	11°
Constantine	12°	3°
Ouargla	20°	5°

CHINE

Les Jeux olympiques d'hiver ont boosté la consommation

La passion sans précédent suscitée par les Jeux olympiques d'hiver qui se sont déroulés en février 2022 à Beijing ont stimulé les marchés chinois de la consommation et des capitaux au début de l'année du Tigre.



L'enthousiasme de centaines de millions de spectateurs a agi comme un catalyseur en créant de nouvelles tendances de la mode sur le marché de la consommation en évolution rapide de la Chine, et en suscitant un nouvel intérêt parmi les investisseurs pour les marchés des capitaux du pays.

«Tu es allé skier pendant les vacances ?» De nombreux Chinois ont posé cette question à leurs collègues à leur retour au travail après les vacances de la fête du Printemps, qui se sont terminées le 6 février.

L'enthousiasme des Chinois pour le ski a culminé pendant ces vacances alors que l'ouverture des Jeux olympiques d'hiver a transformé l'activité sportive déjà populaire en un nouveau mode de consommation.

Le fournisseur de services de voyage en ligne Qunar a déclaré que le ski avait pour la toute première fois fait son apparition dans la liste des trois mots les plus recherchés sur sa plate-forme, et que le nombre de billets de station de ski vendus sur sa plate-forme avait doublé pendant les vacances de la fête du Printemps par rapport à l'année dernière.

Les données du géant chinois du commerce électronique JD ont montré que la valeur globale des transactions pour les produits de sports de glisse avait augmenté de 322% en glissement annuel au cours de la période, celles pour les masques de ski ayant été multipliées par 15. Depuis la candidature réussie de la Chine pour les Jeux olympiques d'hiver en 2015, l'activité autrefois de niche qu'était le ski a rapidement gagné en popularité dans le pays.

Les données de l'industrie ont montré que le nombre de skieurs avait atteint 13,05 millions en 2019, soit presque le double de celui de 2014. Les stations de ski sont passées de 568 en 2015 à 770 en 2019 et devraient dépasser le millier cette année.

Les données sur la consommation ont démontré une passion nationale pour le ski, les stations traditionnelles de la région du nord-est de la Chine et les stations couvertes des régions du sud et du sud-ouest du pays devenant des destinations touristiques prisées, a fait savoir Fliggy, la branche voyages d'Alibaba.

LES MASCOTTES EN FORCE

Considérant le ski comme l'un des nouveaux sports les plus populaires face à la croissance rapide de la consommation sportive en Chine, Ding Changfeng, cadre supérieur du promoteur immobilier chinois Vanke, a prédit que le nombre de voyages de ski en Chine se classera au premier rang en Asie cette année et atteindra le haut de la liste mondiale d'ici 2032, avec près 60 millions de voyages de ce genre.

En plus de la grande popularité des sports d'hiver, la passion olympique a également stimulé les ventes de produits connexes, qu'il s'agisse de produits dérivés des mascottes olympiques, de vêtements de sport aux motifs spéciaux ou de ceux portés par des athlètes célèbres.

Bing Dundun, la mascotte des Jeux olympiques d'hiver de Beijing 2022, a parfaitement illustré l'empressement des spectateurs à s'approprier ce qu'ils voient et ce qu'ils aiment.

La mascotte est devenue le mot le plus recherché sur JD le 4 février, jour de l'ouverture des Jeux, et ce dans 11 villes et provinces du pays, tandis que plus d'un million de personnes ont inondé la boutique en ligne officielle des Jeux olympiques sur la plateforme de commerce électronique Tmall.

Une semaine après les Jeux olympiques, les consommateurs cherchaient toujours activement des opportunités d'acheter un Bing Dundun, que ce soit en participant à des ventes flash en ligne ou en faisant de longues files d'attente devant les magasins de marchandises agréés.

Pendant des jours, les sujets tendance sur les réseaux sociaux ont alimenté une augmentation de la demande de produits sportifs sur le thème olympique, tels que les doudounes portées par de nombreuses équipes nationales lors de la cérémonie d'ouverture, des skateboards sur le thème des pandas, ou les vêtements de sport portés par la championne olympique Eileen Gu (nom chinois Gu Ailing).

La passion olympique généralisée a imprégné le marché des capitaux chinois, les investisseurs faisant confiance aux entreprises dans divers domaines liés aux Jeux olympiques et les entrepreneurs étant prêts à exploiter les opportunités de l'industrie de la glace et de la neige.

Les ventes exceptionnelles de produits liés aux Jeux olympiques ont contribué à accroître les investissements dans les fournisseurs. Par exemple, le cours de l'action de Beijing Yuanlong Yato Culture Dissemination Co Ltd, un fabricant et détaillant agréé de produits olympiques, a bondi de près de 50% au cours de la première semaine de négociation de l'année du Tigre, tandis que celui d'ANTA Sports Products Ltd, l'une des principales entreprises de produits de sport, a atteint un nouveau sommet depuis le début de 2022.

China Mobile Ltd a également vu le cours de son action enregistrer une croissance à deux chiffres du 7 au 11 février, bénéficiant de ses droits de diffusion des Jeux et de sa coopération avec plusieurs athlètes célèbres.

Dans le domaine de la construction d'infrastructures, les promoteurs de sites olympiques et d'hôtels tels que Jangho Group Co Ltd et China Railway Group Ltd ont également signalé une hausse des cours de leurs actions. Des analystes de Guoyuan Securities ont souligné l'énorme potentiel d'opportunités commerciales dans des domaines tels que la construction de sites, les services de parrainage, l'assistance technique, les installations énergétiques et de transport, ainsi que la vente de marchandises sous licence.

De notre correspondante à Pékin, Xinxin Ma

MOBILE WORLD CONGRESS

Veon décroche le prix Glomo Awards

LE GROUPE Veon est parmi les lauréats des Glomo Awards (Global Mobile Awards), l'une des distinctions les plus prestigieuses du secteur des télécommunications lors du Mobile World Congress qui se tient à Barcelone (Espagne) du 28 février au 3 mars courant. Veon, maison-mère de Djezzy est ainsi distinguée en tant que meilleur service d'un opérateur mobile pour le client connecté suite au succès de son système d'authentification MobileID.

A cette occasion, le trophée a été présenté à la presse par George Held, Chief of Staff au groupe Veon et Matthieu Galvani, PDG de Djezzy.

Crées par la GSMA (Global System for Mobile Communications Association), les GLOMO Awards, récompensent les exploits les plus innovants et les plus brillants de la technologie mobile.

Les prix sont décernés dans diverses catégories, notamment la technologie mobile, les appareils ainsi que les initiatives du secteur.

Développée à l'aide du service d'identité universel de la GSMA, la MobileID de Veon, fournit aux consommateurs un passeport numérique pour les services en ligne et les détaillants via leurs appareils mobiles et se veut une alternative à l'approche actuelle d'authentification en ligne via les réseaux sociaux.

MobileID a suscité une importante adhésion depuis son lancement de la part des clients utilisateurs, des opérateurs économiques et des entreprises en ligne.

Commentant le système MobileID, le PDG de Veon, Kaan Terzioğlu, a déclaré : «Chez VEON, nous pensons que nous avons la responsabilité sociétale de protéger nos clients consommateurs et professionnels. S'assurer que les données des clients sont conservées par des fournisseurs de services agréés, réglementés et basés localement. MobileID est une étape importante dans cette direction, et nous travaillerons activement pour étendre son utilisation grâce à l'adoption par les opérateurs et à des accords d'interopérabilité».

De son côté, le PDG de Djezzy, Matthieu Galvani a indiqué : «l'extraordinaire évolution des technologies du digital permettent aujourd'hui d'offrir plus de services à nos clients.

En parallèle, il est aussi important de nous adapter en terme de sécurité informatique afin de rendre la navigation internet plus sure et plus sécurisée particulièrement avec le développement du paiement électronique en Algérie. Ce que nous faisons à travers l'application Djezzy App s'inscrit dans la logique d'assurer plus de proximité, de confort et de sécurité à nos clients».